



## Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 13 décembre 2021 à 19H00

Correspondant : Sophie Mastroyannis – Référence : Ref. 20211213/20

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;  
Léandre HUART, Echevin;  
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;  
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;  
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre  
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Guy DE SMET, Gwennaëlle BOMBART, Anne-  
Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine  
GAEREMYNCK, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX,  
Conseillers Communaux.  
M. Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Ludivine PAPLEUX, Echevine. Nino MANZINI, Nathalie WYNANTS, Christophe  
DECAMPS, Eric BERTEAU, Luc GAILLY, Conseillers communaux.

### Objet n°20 - Service Jeunesse - Adhésion à la Plateforme pour le Service Citoyen

Le Conseil communal, en séance publique,

Vu la Constitution, et notamment ses articles 41 et 162;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et notamment ses articles L 1122-30;

Vu la Loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs;

Attendu que les objectifs du service Jeunesse ont été validés par le Collège sur base d'une note de la Direction en mars 2021;

Attendu que la Ville de Braine-le-Comte a la volonté de développer une politique de la jeunesse forte;

Considérant qu'il est proposé à la décision du Conseil communal de signer la Charte d'adhésion au Service Citoyen par le Conseil communal engageant ainsi la Ville de Braine-le-Comte à se mobiliser pour la mise en place progressive d'un Service Citoyen institutionnalisé sur l'ensemble du territoire belge;

Considérant que le Service Citoyen permet de mobiliser la jeunesse et ses bienfaits sont capitaux pour leur développement personnel, en transmettant aux jeunes l'envie de vivre en société et de participer à sa construction, notamment au niveau de la vie locale;

Considérant que la jeunesse brainoise est demandeuse d'intégrer un Service Citoyen et que ce service peut permettre aux jeunes d'exprimer pleinement leurs talents, que le service Jeunesse peut les accompagner dans leurs projets et valoriser leurs créations et prises de responsabilité;

Considérant que la mise en place d'actions liées au service citoyen doit se faire dans une relation d'échanges et de plus-value mutuelle entre les jeunes et les acteurs communaux, paracommunaux et associatifs de Braine-le-Comte;

Par ces motifs et après avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE :

**Article 1er** - de signer la Charte d'adhésion au Service Citoyen, engageant la commune de Braine-le-Comte à se mobiliser pour la mise en place progressive d'un Service Citoyen institutionnalisé sur l'ensemble du territoire belge;

**Article 2** - de charger le Collège communal et l'administration communale via le service jeunesse, de mettre en exécution cette charte du service citoyen et de proposer les actions concrètes qui en découlent au regard des niveaux d'engagement proposés par la plateforme;

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,

**Bernard ANTOINE**

Le Président,

**Maxime DAYE**

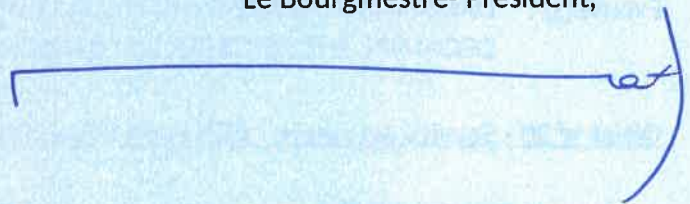
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,



**Bernard ANTOINE**

Le Bourgmestre-Président,



**Maxime DAYE**